



## Une nouvelle formation « Monteurs réseaux », mise en œuvre sur le principe de l'alternance, inaugurée au lycée professionnel Albert Chassagne de Paimboeuf (Loire-Atlantique)

La promesse d'un métier porteur d'avenir au terme d'une nouvelle formation à laquelle ont étroitement contribué la Région Pays-de-la-Loire, l'Académie de Nantes, le Lycée Albert Chassagne, les entreprises partenaires et le SERCE.



La profession des entreprises de génie électrique, représentée par le SERCE, et le Lycée Professionnel Albert Chassagne de Paimboeuf présentent le nouveau pôle de formation initiale et continue «Monteurs réseaux», inauguré le 19 décembre 2012. Il s'adresse à des stagiaires sous statut scolaire ou en contrat de professionnalisation et concerne les titulaires d'un Brevet Professionnel (BP) ou d'un Bac professionnel Industrie, Electrotechnique et Maintenance.

Cette formation spécialisée, dispensée en alternance, est composée de six nouveaux modules d'enseignement. Elle permet de répondre précisément aux besoins accrus en compétences des entreprises de génie électrique, dans le domaine des travaux sur les réseaux aériens ou souterrains de distribution de l'électricité. Très concret, ce nouveau programme permettra aux stagiaires de se former à la réalisation des différentes opérations de construction aéro-souterraine de lignes basse tension (BT) et haute tension (HTA), à la mise en œuvre et aux raccordements des réseaux, hors tension et sous tension, ainsi qu'à leur mise en service. La première session de formation a débuté en octobre 2012 pour s'achever en juin 2013. Elle alterne 14 semaines en centre de formation et 17 semaines en entreprise et permettra de former dans un premier temps 12 personnes, avant de s'ouvrir à 24 personnes ultérieurement.

Un dispositif à double intérêt qui favorise l'insertion rapide des jeunes dans le monde du travail. Il permet également de relier l'offre et la demande dans le domaine du génie électrique, dans les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire, territoires fortement déficitaires en termes de compétences en techniciens réseaux, au regard des besoins de renouvellement du parc régional électrique représentant des perspectives à moyen et long terme très positives.

### ■ Un centre de formation qui recrée les véritables conditions du terrain et qui s'étend sur 3 000 m<sup>2</sup>

Cofinancée par le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire, l'Académie de Nantes, les entreprises partenaires (ETDE, CEGELEC, EIFFAGE, INEO Ouest, ALLEZ, GARCINSKY TRAPPLOIR VENDEE Groupe Vinci Energies) et le SERCE, une plateforme pédagogique permet une mise en application concrète de la formation théorique.

Elle est entièrement dévolue aux différents types de réseaux aériens (HTA, BT nu et torsadé, éclairage public, remontées aéro-souterraines et réseaux de branchement). Elle permet également de former les élèves aux techniques de raccordement aux différents types de transformateurs. Enfin, une extension est actuellement à l'étude pour compléter la formation dans le domaine des réseaux souterrains.

### Le métier de monteur réseaux

Le métier de monteur réseaux consiste à construire, entretenir et réparer les réseaux de distribution d'énergie électrique aériens et souterrains en basse tension (BT < à 1000 V) et haute tension (HTA de 1000 à 50 000 V), en milieu rural ou urbain. Un monteur réseaux peut être amené à travailler sous tension (TST) sur des réseaux de distribution basse tension (BT), ce qui nécessite une qualification spécifique. Il peut également intervenir dans le domaine de l'éclairage public et la mise en valeur des monuments par l'éclairage. Le goût du travail en hauteur et en extérieur sont des aptitudes nécessaires pour exercer le métier de monteur réseaux.



► **Jean-Pierre COLLIGNON,**  
**Inspecteur Général de l'Éducation Nationale**

« Le Ministère de l'Éducation nationale entretient des relations partenariales de qualité avec le SERCE et c'est dans ce cadre, pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, que la mention complémentaire de technicien en réseau électrique a été créée dans le temps record de six mois. Ce partenariat se prolonge au niveau des académies afin d'ouvrir un nombre optimal de formations que ce soit en formation initiale (statuts scolaire ou d'apprenti) ou dans le cadre de la formation continue des adultes. Ce partenariat est également nécessaire pour la mise à disposition d'équipements adaptés et la proposition de lieux de stage. Je félicite les différents responsables de l'académie de Nantes et de la Région Pays-de-la-Loire et tout particulièrement les personnels du lycée Albert Chassagne pour la qualité du travail accompli. Que le SERCE et les professionnels du secteur soient également remerciés pour leur soutien dans cette opération. »



► **Jean-Pierre MOREAU**  
**Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue**

« En 2008, l'Académie de Nantes avait affirmé sa volonté de se doter d'un centre de ressources concernant le montage des réseaux aériens et souterrains de distribution de l'énergie électrique. Un centre de ressources dans lequel les élèves pourraient découvrir et s'initier à l'activité professionnelle correspondante ; un centre de ressources dans lequel des professeurs experts ainsi que des enseignants en formation continue et des professionnels d'entreprises seraient à la disposition à la fois des élèves, des apprentis ou des stagiaires en formation continue, pour acquérir des compétences spécifiques au montage des réseaux aériens et souterrains de distribution de l'électricité. Désormais ce centre existe et la ressource est là ! Avec le concours de la Région des Pays-de-la-Loire, du Rectorat, du SERCE et des professionnels du secteur, un plateau technique exceptionnel est mis en place et un travail pédagogique remarquable a été réalisé au Lycée Albert Chassagne de Paimboeuf. »



► **Daniel POITRAL**  
**Proviseur LP Chassagne de Paimboeuf**

« Le centre de ressources nous permet depuis deux ans d'initier des lycéens du domaine électrique au métier de monteur en réseaux électriques. Nous avons accueilli nos premiers stagiaires Monteurs réseaux depuis le 8 octobre. Notre établissement entend poursuivre son action pour faire vivre le partenariat engagé avec les entreprises locales adhérentes au SERCE, afin d'apporter le savoir attendu par le tissu économique avec la perspective de proposer des actions de formation continue. »  
Le Lycée professionnel Albert Chassagne scolarise 200 élèves par an dans les domaines suivants : tertiaire, électricité et maintenance véhicule automobile option moto. [www.lpchassagne.e-lyco.fr](http://www.lpchassagne.e-lyco.fr)



► **Mickaël BRAUD**  
**Chef de travaux LP Chassagne de Paimboeuf**

« La formation monteur réseaux est ouverte à 12 stagiaires, 8 sous statut scolaire et 4 sous contrat de professionnalisation. Elle alterne entre le lycée et l'entreprise sur de longues périodes. La formation au lycée privilégie l'enseignement pratique (80 %), avec pour objectif, en fin de parcours, l'employabilité du stagiaire qui sera qualifié dans le métier et justifiera de l'habilitation Travaux sous Tension (TST) base et aérien. Les premières semaines permettent aux stagiaires de mieux appréhender le métier et plus particulièrement l'importance de respecter scrupuleusement les règles de sécurité. »



► **Bernard VADON**  
**Président du SERCE**

« Le SERCE et les entreprises implantées localement ont étroitement collaboré avec le Lycée Albert Chassagne. Cette nouvelle initiative débouche sur la création de modules de formation dédiés à un métier porteur d'avenir. En effet, d'après l'estimation réalisée au sein des entreprises, il faudrait former au moins 500 personnes par an au métier de monteurs réseaux sur le moyen terme pour répondre aux besoins de compétences des entreprises. Cette nouvelle offre de formation concrétise donc plus de deux ans d'échanges entre le monde enseignant et les entreprises de réseaux que nous représentons. Je suis fier que cet établissement intègre notre réseau d'établissements partenaires compte tenu des importants besoins en compétences qu'appelle la nécessité de maintenir le réseau de distribution électrique actuel et le raccordement des nouvelles installations de production d'électricité décentralisées. »

■ **Carte d'identité du SERCE**

Créé en 1922, le **SERCE**, Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique, est une organisation professionnelle rassemblant 260 entreprises réparties sur plus de 900 sites en France. Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur ainsi que les grandes entreprises de la profession telles que Cegelec, Etde, Eiffage Energie, Ineo, Spie, Vinci Energies... Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et de la Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de Communication (FIEEC). Les adhérents du SERCE représentent 15,9 Mds d'euros de chiffre d'affaires et plus de 150 000 salariés.



Contact presse :  
**C-Comme Vous**  
366 ter rue de Vaugirard  
75015 PARIS

Tél. 01 45 31 20 83  
vanessa@c-commevous.com  
www.c-commevous.com

Contact **SERCE** : **Marielle Mourgues**  
Tél. 01 47 20 69 45 - [www.serce.fr](http://www.serce.fr)

Contact **Lycée Albert Chassagne** : **M. Poitral, Proviseur**  
Tél. 02 40 27 51 72  
[www.lpchassagne.e-lyco.fr/](http://www.lpchassagne.e-lyco.fr/)